

QRS - Les brèves

septembre 2020 - 01

La fonction publique hospitalière en 2018 : combien d'employeurs et d'agents ?

Nathalie Chataigner et Clémence Darrigade

Au 31 décembre 2018, 939 000 fonctionnaires disposent de droits à la retraite non encore liquidés acquis à la CNRACL auprès d'employeurs hospitaliers, que ces fonctionnaires aient été en activité ou non au cours de l'année 2018. 582 000 personnes ont aussi travaillé auprès de ces mêmes employeurs hospitaliers comme contractuels, comprenant globalement 70 % de contractuels non médicaux, un peu plus de 15 % de praticiens hospitaliers et un peu moins de 15 % d'étudiants internes et externes selon le QRS n°28 d'octobre 2019. 82 % des fonctionnaires et 71 % des contractuels sont des femmes. La proportion d'hommes légèrement plus élevée parmi les contractuels est liée au fait que globalement, la moitié des praticiens hospitaliers et des étudiants en médecine sont des hommes. Parmi les seuls contractuels non médicaux, la part des femmes est identique à celle des fonctionnaires selon le QRS 28. Les contractuels sont plus jeunes que les fonctionnaires, notamment sous l'effet des étudiants en médecine et des contractuels non médicaux qui ont très majoritairement moins de 30 ans.

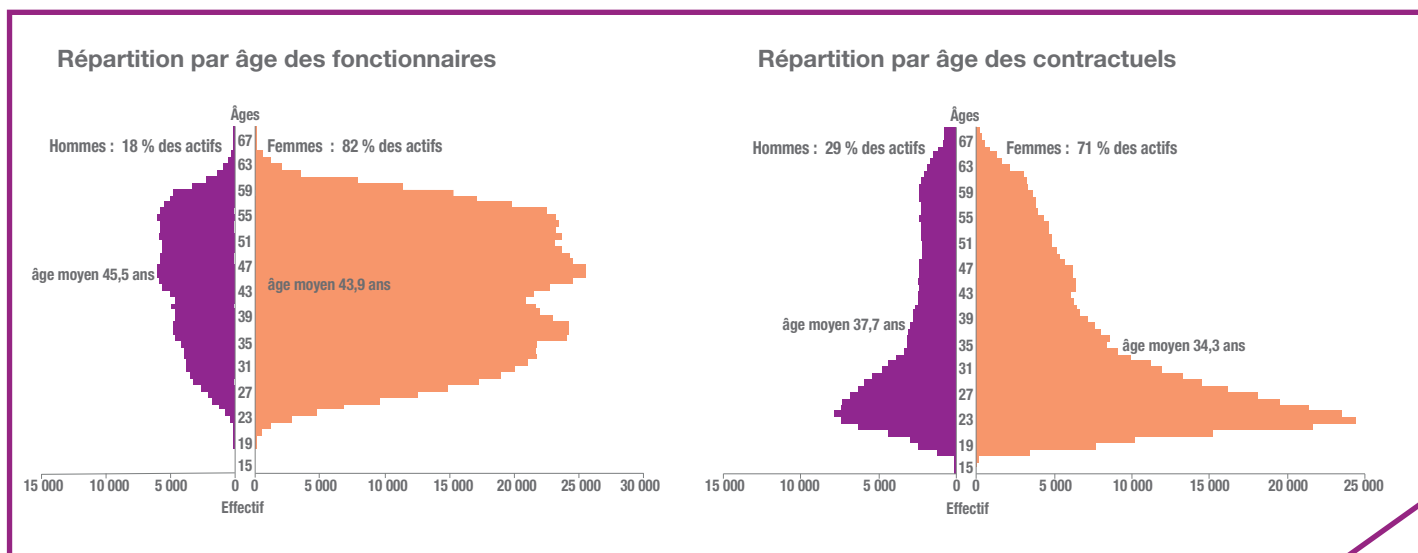
La part des personnes travaillant dans la fonction publique hospitalière par habitant est sensiblement voisine entre les régions allant de 1,8 pour 100 habitants en Corse ou 1,9 pour 100 habitants en région PACA à 2,8 personnes pour 100 habitants en Bourgogne-Franche Comté.

Si les maisons de retraite et les centres médico-sociaux pour personnes âgées représentent près de la moitié des employeurs, ils emploient moins de 10 % des fonctionnaires comme des contractuels. La tendance au regroupement des établissements hospitaliers se poursuit.

Les personnels hospitaliers : 939 000 affiliés à la CNRACL et 582 000 cotisants à l'Ircantec

Effectifs des personnels (en milliers)	Ensemble	Hommes	Femmes
Fonctionnaires	939,3	172,4	766,9
<i>en %</i>		18%	82%
Contractuels	582,0	167,0	415,0
<i>en %</i>		29%	71%

Âge des personnels

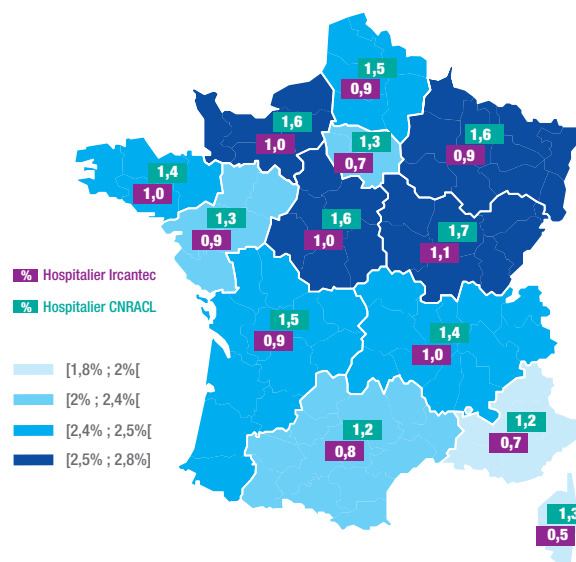


Répartition des personnels hospitaliers par type d'employeurs

Type d'employeurs	CNRACL	Ircantec*
Centres hospitaliers généraux	48,5%	46,0%
Centres hospitaliers régionaux et universitaires	30,9%	31,4%
Centres d'hébergement personnes âgées	6,6%	9,8%
Centres hospitaliers spécialisés	4,7%	2,8%
Hôpitaux locaux	3,5%	3,7%
Ets publics à caractère sanitaire et social	2,4%	2,8%
Centres de soins avec/sans hébergement	0,6%	0,7%
Autres employeurs hospitaliers	2,7%	2,7%
TOTAL	100,0%	100,0%

* Un cotisant peut être présent au sein de plusieurs établissements dans l'année.

Poids des personnels hospitaliers par rapport à la population régionale 2018



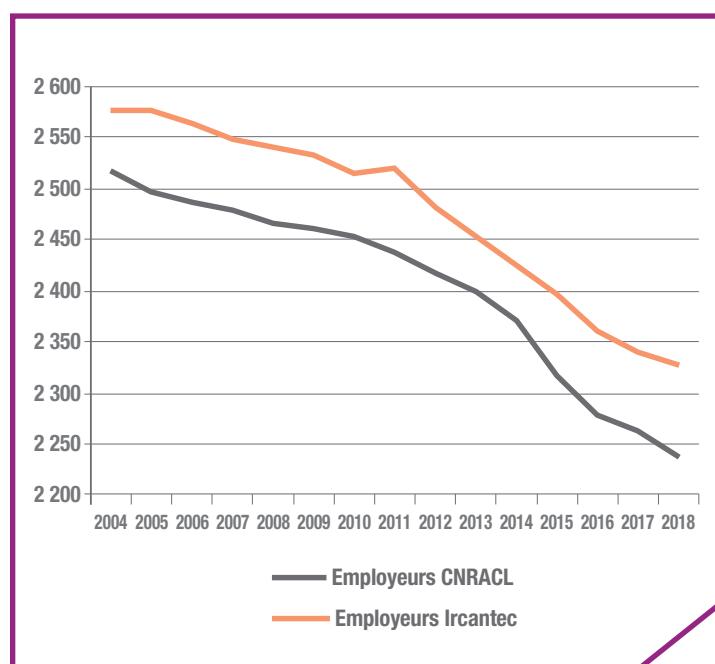
➤ Environ 2300 employeurs hospitaliers

	CNRACL	Ircantec
Employeurs Hospitaliers	2 238	2 326

➤ Types d'établissements employeurs hospitaliers

Type d'établissements employeurs	CNRACL		Ircantec	
	Nombre d'employeurs	%	Nombre d'employeurs	%
Centres hébergement personnes âgées	1 103	49,3	1 127	48,5
Centres hospitaliers généraux	543	24,3	583	25,1
Hôpitaux locaux	195	8,7	184	7,9
Établissements publics à caractère sanitaire et social	192	8,6	208	8,9
Centres hospitaliers régionaux et universitaires	77	3,4	79	3,4
Centres hospitaliers spécialisés	46	2,1	47	2,0
Centres de soins avec/sans hébergement	23	1,0	26	1,1
Autres employeurs hospitaliers	59	2,6	72	3,1
TOTAL DES EMPLOYEURS HOSPITALIERS	2 238		2 326	

➤ Évolution du nombre d'employeurs hospitaliers

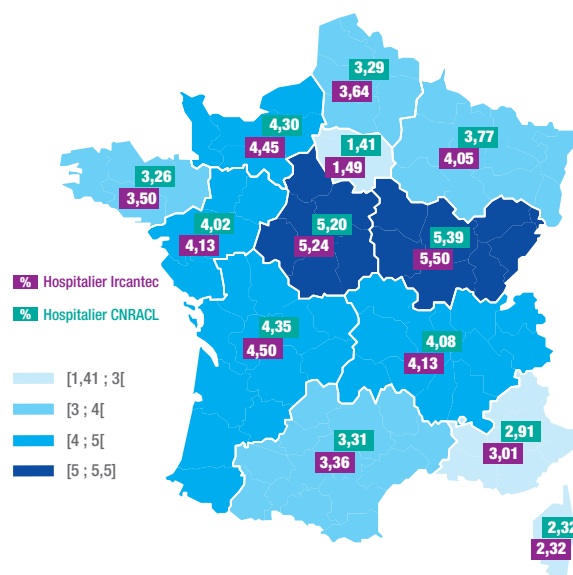


Il y a plus de collectivités Ircantec que CNRACL car parfois les fonctionnaires et les contractuels ne sont pas enregistrés sur la même structure.

➤ Répartition régionale des employeurs

RÉGIONS	CNRACL	Ircantec
Auvergne-Rhône-Alpes	14,7%	14,3%
Bourgogne-Franche-Comté	6,7%	6,6%
Bretagne	4,9%	5,0%
Centre-Val-de-Loire	5,9%	5,8%
Corse	0,4%	0,3%
Grand Est	9,3%	9,6%
Hauts-de-France	8,8%	9,3%
Île-de-France	7,7%	7,9%
Normandie	6,3%	6,3%
Nouvelle Aquitaine	11,7%	11,6%
Occitanie	8,8%	8,6%
Pays de la Loire	6,8%	6,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,6%	6,5%
D.O.M et C.O.M	1,5%	1,5%
TOTAL	100,0%	100,0%

➤ Nombre d'employeurs hospitaliers pour 100 000 habitants en 2018



Champ de l'étude :

Pour les fonctionnaires relevant des employeurs hospitaliers : ensemble des personnes affiliées au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, la CNRACL, et qui n'ont pas liquidé leurs droits à pension au 31 décembre 2018. En d'autres termes, le périmètre des fonctionnaires concerne toutes les personnes ayant fait l'objet d'au moins une déclaration de la part d'un employeur relevant de la fonction publique hospitalière (établissements hospitaliers, maisons de retraite, autres établissements de santé) durant leur carrière et n'ayant pas liquidé leurs droits à retraite. Ce périmètre comprend donc des personnes qui peuvent ne pas être en activité (en disponibilité par exemple).

Pour les contractuels relevant des employeurs hospitaliers : ensemble des personnes qui ont cotisé à l'Ircantec au cours de l'année 2018 en travaillant chez un employeur relevant de la fonction publique hospitalière, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une déclaration dans l'année 2018 quelles que soient la durée de leur activité et leur condition de travail (temps complet ou partiel, travail saisonnier ou à domicile...).

Les contractuels de la fonction publique relevant de l'Ircantec ont une durée d'affiliation dans le régime réduite pour une bonne partie des personnes ayant acquis des droits. Ainsi, la durée moyenne de cotisation est inférieure à 10 années et près de 50% des personnes partant à la retraite perçoivent un versement sous forme de capital unique (pour plus de détails, voir le QRS n°25). A l'inverse, les fonctionnaires hospitaliers ont des carrières relevant de la CNRACL qui concernent la majeure partie de leur carrière. La CNRACL constitue ainsi leur régime principal dans la très grande majorité des cas (pour plus de détails, voir le QRS n°5). Par conséquent, le périmètre retenu pour les contractuels est celui des individus qui ont acquis droits au cours de l'année 2018 alors que le périmètre considéré pour les fonctionnaires est celui des individus qui disposent de droits dans le régime à la fin de l'année 2018.

Pour en savoir plus

Bridenne, I. (2013), Les retraités de la CNRACL : pensions perçues et parcours de cotisants, *Questions retraite & solidarité – Les études*, n°5, octobre 2013, disponible sous :

<https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/content/questions-retraite-solidarit-les-tudes-n-5>

Bulcourt, M. (2019), Typologie des profils de carrière à l'Ircantec, *Questions retraite & solidarité – Les études*, n°25, janvier 2019, disponible sous :

<https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/content/questions-retraite-solidarit-les-tudes-n-25>

Chataigner, N., S. Julliard et L. Soulat (2019), L'emploi dans la fonction publique hospitalière, *Questions retraite & solidarité – Les études*, n°28, octobre 2019, disponible sous :

<https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/content/questions-retraite-solidarit-les-tudes-n-28>

Open data de la Direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts, disponible sous :

<https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/open-data-retraite-solidarite>

Recueils statistiques de la CNRACL 2018 : Caisse des Dépôts, disponible sous :

https://www.cnrACL.retraites.fr/sites/default/files/2019-11/RECUEIL%20STATISTIQUE%20CNRACL%202018_ok.pdf

QRS – Les brèves est une publication de la direction des retraites et de la solidarité (DRS) de la Caisse des Dépôts. Ce format condensé propose des éclairages statistiques sur des sujets liés aux missions de la DRS, accompagnés d'un bref commentaire. Il vient compléter la collection des publications de la DRS qui ont vocation à faire connaître les résultats de ses travaux dans les domaines de la retraite, de la protection sociale et de la formation professionnelle : *QRS – Les études* et *QRS – Les cahiers*. Toutes ces publications sont disponibles sur le site <https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/> à la rubrique Études et événements.

retraitesolidarite.caissedesdepots.fr

